

30 janvier
2025

08h30 - 16h15

UFR Droit
Nantes
Amphi G

Premières rencontres ligériennes de la santé au travail
COLLOQUE

Où (en) est la santé au travail ?

Évènement organisé par le laboratoire DCS
sous la direction de Franck Héas



Connexion

NAVIGATION

Accueil et présentation

Programme

Modalités d'inscription et informations

Inscription

Se rendre au colloque

SUPPORT

@ Contact

PRÉSENTATION

La première édition des rencontres ligériennes de la santé au travail vise à faire se rencontrer, discuter et échanger l'ensemble des acteurs privés et publics intéressés et /ou intervenant dans le champ de la santé au travail et la prévention des risques professionnels, dans les Pays-de-la-Loire : entreprises, travailleurs salariés et du public, partenaires sociaux, représentants du personnel, préventeurs, médecins du travail, universitaires, professionnels de santé, avocats, institutionnels publics et privés ou services de prévention et de santé au travail. Ces rencontres ligériennes de la santé au travail ont vocation à avoir lieu tous les ans.

Pour 2025, il s'agit de questionner la place de la médecine dans la santé au travail et le rôle des médecins et autres acteurs, au regard des évolutions qui pénètrent ce champ. Bien évidemment, on pense spontanément à la médecine du travail. Mais, d'autres médecins interviennent, les protagonistes en santé-travail sont nombreux et la thématique reste multidimensionnelle. La pluridisciplinarité, l'impératif de prévention, la prégnance des RPS, la santé globale, le fonctionnement des services de prévention et de santé au travail, les liens avec la santé publique, la constance des TMS, les enjeux environnementaux ou le vieillissement au travail renouvellent en effet fondamentalement le rôle, le positionnement et l'action des médecins et des professionnels de la santé au travail. Ce sont ces mutations que les premières rencontres ligériennes de la santé au travail envisagent de pointer, d'analyser et de mettre en discussion.

L'anticipation des risques est à cet égard une question opérationnelle qui doit être résolue en entreprise et par les premiers intéressés. Pour autant, est-ce que la diversité des acteurs susceptibles d'intervenir en entreprise constitue un obstacle ou une opportunité, dans la construction d'une démarche complète de prévention primaire ? Comment l'amélioration nécessaire des conditions de travail peut-elle intégrer plus largement l'angle de l'organisation du travail ?

Dans une telle optique, le médecin du travail est-il utile ou source de contraintes supplémentaires ? Au-delà du cadre précis, à finalité protectrice et souvent complexe de l'inaptitude et au-delà des injonctions parfois contradictoires entourant l'intervention du médecin du travail, comment les processus de redassement pourraient-ils être des occasions d'envisager plus largement les politiques de santé au travail en entreprise ?

Enfin, si le partage des informations est nécessairement un facteur de la prévention des risques professionnels, les coopérations entre médecins intervenant en santé-travail sont parfois source d'incompréhensions. Une perspective de la santé globale ne serait-elle pas de construire et d'envisager une coordination plus aboutie entre les différents praticiens de la santé au travail, afin de renforcer le maintien en emploi ?

NAVIGATION RAPIDE

- [PROGRAMME](#)
- [INFORMATIONS INSCRIPTIONS ET AIDES](#)
- [FORMULAIRE INSCRIPTION](#)
- [INSTRUCTIONS POUR VENIR AU COLLOQUE](#)

INSCRIPTION

Inscriptions gratuites
mais obligatoires

Ouverture :
07/11/2024

Fermeture :
24/01/2025

Aucune inscription par mail
Aucune inscription après la fermeture

Pas de distanciel/ Zoom

ORGANISATEURS ET PARTENAIRES

